



DELIBERATION N° 2024 -7.5- 15
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

Le 8 Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 8 Mars 2024

Étaient présents : LECARPENTIER Hubert, Mme SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle, formant la majorité en exercice

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : ROUGEOLLE Benoît, HUBERSON Marie - Pierre, BADMINGTON Stéphane, BLONDEL Sylvie et TREHET Laurent

Présents : 10

Votants : 11

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (article L 2121-15 du CGCT)

Monsieur Benoît ROUGEOLLE a donné pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER.

OBJET : 2024 - 7.5 - 15 - SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions communales suivantes pour 2024 :

Associations	2024
CCAS	4000
Club des Bons Vivants	600
ACPG-CATM	500
C.O.Bolbec	400
GABS	500

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 076-217605765-20240315-446-DE



Croix Rouge de Bolbec	400
Association sans Prétention	200
Aqua gym	200
APESELF	600
Amicale des Pompiers	100
Classe de découverte	4500
EPI C'BON	1000
TOTAL	18 000

Voté à l'unanimité.

En mairie, le 26 Mars 2024

LE MAIRE
Hubert. LECARPENTIER

